

Le Canard enchaîné" s'est intéressé à la très lucrative entreprise de conseil de François Fillon (dont il ne parle jamais)

Publié le 30/11/16 à 6:17



(CHARLY TRIBALLEAU / AFP)

2F Conseil : deux F, comme les initiales de François Fillon bien sûr. Le nouveau candidat de la droite pour 2017, si prompt à célébrer les vertus de l'entrepreneuriat, n'est guère expansif sur les activités de la société qu'il a créée en juin 2012, dans la foulée de la défaite de l'UMP à la présidentielle.

Et pourtant, comme l'explique "Le Canard enchaîné" qui a eu accès à ses comptes, l'entreprise est un modèle de réussite : plus d'un million d'euros de chiffre d'affaires entre 2012 et 2015. D'autant qu'elle ne recense qu'un seul salarié... en la personne de François Fillon, qui s'est versé 624.000 euros de salaire net en 3 ans et demi. Presque 18.000 euros de salaire mensuel qui s'ajoutaient à son traitement de député (5.357 euros net).

La loi interdit à un parlementaire de travailler en tant que consultant, sauf s'il exerçait l'activité avant le début de son mandat. Précision importante, puisque François Fillon a déposé les statuts de 2F Conseil 10 jours avant son élection dans la 2e circonscription de Paris.

L'équipe de François Fillon refuse de citer le nom des clients de l'entreprise. "L'essentiel de l'activité de 2F Conseil est constitué des conférences données par François Fillon", répond-elle au "Canard". Des conférences (dont une au Kazakhstan en 2013) auxquelles s'ajoutent "quelques analyses de conjoncture et des notes portant sur l'état des relations internationales". Le candidat nie en revanche avoir été rémunéré pour une conférence en 2013 en Russie et une autre en Iran en 2016... Pays avec lesquels il prône un rapprochement